

Module tactile

N° de commande: 5365 ..

Mode d'emploi**1 Consignes de sécurité**

Le montage et le raccordement d'appareillages électriques doivent être réservés à des électriciens spécialisés.

Risques de blessures, d'incendies ou de dégâts matériels. Lire en intégralité la notice et la respecter.

Risque d'électrocution. Déconnecter toujours l'alimentation secteur avant d'intervenir sur l'appareil ou sur la charge. Couper en particulier tous les disjoncteurs qui fournissent des tensions dangereuses à l'appareillage ou à la charge.

Risque d'électrocution. L'appareil ne convient pas pour la déconnexion de l'alimentation du réseau. Selon le mécanisme utilisé, la charge n'est pas séparée galvaniquement du secteur même si l'appareillage est éteint.

Ces instructions font partie intégrante du produit et doivent être conservées chez l'utilisateur final.

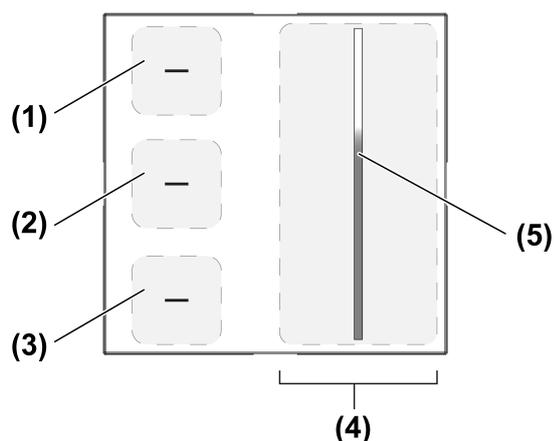
2 Conception de l'appareil

Figure 1: Surfaces de commande

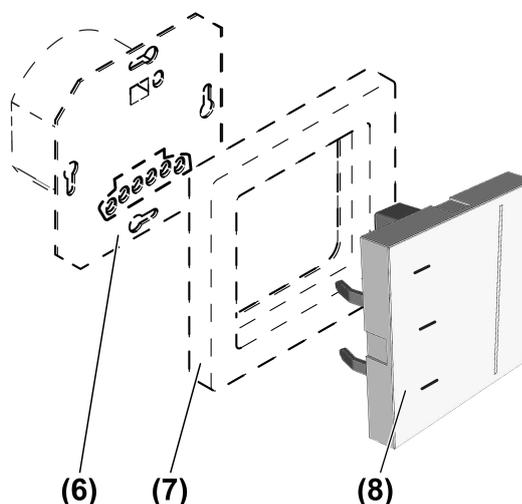


Figure 2: Conception de l'appareil

	Suspension	Éclairage
(1)	Monter la suspension/ajustage des lamelles	Valeur de luminosité 1, valeur d'activation en cas de commande sur toute la surface
(2)	Position de ventilation	Valeur de luminosité 2
(3)	Abaisser la suspension/ajustage des lamelles	Valeur de luminosité 3 ou « désactivé »
(4)	Mouvements de position de la suspension	Commutation / variation de la lumière
(5)	Indicateur d'état par barres lumineuses LED	
(6)	Mécanisme Système 3000	
(7)	Cadre de recouvrement	
(8)	Garniture tactile	

3 Usage conforme

Usage conforme

- Commande d'éclairage, de stores, de volets roulants ou de marquises
- Fonctionnement avec mécanisme de commutation, de variation ou de store ou poste auxiliaire trifilaire du System 3000
- Montage mural sur le mécanisme Système 3000

4 Caractéristiques produits

Caractéristiques produits

- La commande est réalisée par contact léger ou balayage sur la surface de commande.
- Commande de suspensions, avec mécanisme de store
- Position de ventilation de la suspension enregistrable, avec mécanisme de store
- Fonction de blocage, avec mécanisme de store
- Commutation et variation de l'éclairage, avec mécanisme de commutation ou variation
- Trois valeurs de luminosité pouvant être enregistrées, avec mécanisme de variation
- Indicateur d'état par barres lumineuses LED pour représenter la luminosité ou la position de la suspension
- Indicateur d'état permanent ou intermittent (l'indicateur d'état s'éteint après 5 secondes sans contact)

5 Commande de stores et de volets roulants

Positionnement de la suspension

- Effleurer les zones (1) ou (3) pendant plus d'1 seconde.
La suspension se positionne dans la position souhaitée jusqu'en fin de course.
- Effleurer la zone (2) pendant plus d'1 seconde.
La suspension se positionne dans la position de ventilation enregistrée et règle également la position des lamelles enregistrée pour les stores.

Arrêter la suspension

- Effleurer les zones (1), (2) ou (3) pendant moins d'1 seconde.

Enregistrement de la durée de déplacement de la suspension

Pour procéder à des déplacements de positionnement, l'heure de déplacement de la suspension doit être enregistrée au préalable.

Condition préalable : le store doit être déplacé dans la position de fin de course, toutes les LED de l'indicateur d'état doivent alors être désactivées.

- Effleurer la zone (3) pendant plus d'1 seconde à partir de la position de fin de course supérieure.
La suspension se déplace en direction de la position de fin de course inférieure.
- Toucher et maintenir simultanément les zones (1) et (3).
L'indicateur d'état (5) clignote une fois et s'allume ensuite.
La suspension s'arrête, puis continue sa course après 4 secondes.
- Dès que la suspension atteint la position de fin de course inférieure, relâcher les zones et effleurer dans les 4 secondes qui suivent la zone (3).
L'indicateur d'état (5) clignote une fois.
La durée de déplacement est enregistrée. La suspension se déplace en arrière dans la position de fin de course supérieure.

Mouvements de position de la suspension

La position de la suspension peut être réglée de deux manières avec la zone (4) :

- balayer lentement la zone (4) et relâcher à la position souhaitée. Le contact, du début du balayage jusqu'au relâchement, doit durer plus d'1 seconde.
L'indicateur d'état (5) suit le balayage. Après le relâchement, la suspension se déplace dans la position sélectionnée.
- Effleurer la zone (4) au niveau de la position souhaitée pendant plus d'1 seconde.
Après le relâchement, la suspension se déplace dans la position sélectionnée.

Réglage des lamelles

- Effleurer les zones (1) ou (3) pendant moins d'1 seconde.

Enregistrer la durée de changement de sens des lamelles

- Effleurer la zone (3) pendant plus d'1 seconde à partir de la position de fin de course supérieure.
La suspension se déplace en direction de la position de fin de course inférieure.
- Toucher et maintenir simultanément les zones (1) et (3).
L'indicateur d'état (5) clignote une fois et s'allume ensuite.
La suspension s'arrête, puis continue sa course après 4 secondes.
- Dès que la suspension se déplace à nouveau, relâcher les zones dans une position quelconque et effleurer puis maintenir la zone (1) dans les 4 secondes qui suivent.
Les lamelles s'ouvrent.
- Dès que les lamelles ont entièrement changé de sens, relâcher la zone (1).
L'indicateur d'état (5) clignote une fois.
La durée de changement de sens des lamelles est enregistrée. La suspension se déplace en arrière dans la position de fin de course supérieure.

Enregistrement de la position de ventilation

-  Pour les stores, la position de la suspension et la position des lamelles sont enregistrées.
- Déplacer la suspension dans la position souhaitée et régler également la position des lamelles pour un store.
- Effleurer la zone (2) et la maintenir pendant plus de 4 secondes.

L'indicateur d'état (5) clignote une fois.

La suspension se déplace ensuite dans le sens de l'ancienne position de ventilation. Au bout de 4 secondes, la suspension s'arrête, se déplace vers la nouvelle position de ventilation et enregistre celle-ci.

- Relâcher la zone (4).

i Un nouvel enregistrement de la position de ventilation écrase l'ancienne position.

Activation / désactivation de la fonction de blocage

La fonction de blocage verrouille la commande de postes auxiliaires dans la direction « DESCENTE ». La commande sur place au niveau de la garniture reste possible.

i La commande de postes auxiliaires dans la direction « MONTÉE » (alarme au vent) reste possible.

- Effleurer la zone (1) pendant plus de 4 secondes.

L'indicateur d'état (5) clignote et la suspension se déplace jusqu'à la position de fin de course supérieure.

L'indicateur d'état (5) clignote en haut tant que la fonction de blocage est activée.

i Pour désactiver la fonction de blocage, effleurer à nouveau la zone (1) pendant plus de 4 secondes.

Commande centrale de garnitures

Pour une commande centrale, la garniture tactile peut être enfichée sur un mécanisme de store raccordé aux broches de poste auxiliaire d'un ou de plusieurs mécanismes de store.

Tenir compte des remarques suivantes :

- les positions de ventilation des suspensions individuelles diffèrent les unes des autres, car elles dépendent des durées de déplacement des différentes suspensions.
- L'indication d'état de la commande centrale peut différer des positions de suspension réelles.

6 Commande de l'éclairage

i Le mécanisme encastré de l'unité de commande de puissance DALI fait office de mécanisme de variation. La température de couleur ne peut pas être réglée au niveau d'une unité de commande de puissance DALI avec garniture tactile.

Allumer la lumière

- Effleurer brièvement et simultanément plusieurs des zones (1) à (4) avec le plat de la main.

La lumière s'allume ou s'éteint.

i Avec le mécanisme de variation, la lumière est allumée avec la valeur de luminosité 1.

Régler la luminosité.

La luminosité peut être réglée de diverses manières.

- Effleurer brièvement la zone (1), (2) ou (3).

La lumière commute sur la valeur de luminosité correspondante enregistrée.

- Balayer lentement la zone (4) et relâcher à la luminosité souhaitée.

L'indicateur d'état (5) suit le balayage. La lumière est réglée à la luminosité sélectionnée.

- Effleurer brièvement la zone (4) au niveau de la luminosité souhaitée.

La lumière est réglée à la luminosité sélectionnée.

Enregistrer les valeurs de luminosité

Une valeur de luminosité peut être enregistrée pour chacune des zones (1), (2) et (3). Les valeurs de 25 %, 50 % et 75 % sont enregistrées à l'état de livraison. À chaque enregistrement, la valeur existante respective est écrasée.

- i** Seule la zone (3) peut également être utilisée pour l'extinction. À cette fin, enregistrer la valeur de luminosité « désactivé ».
- Régler la luminosité.
- Effleurer la zone souhaitée pendant plus de 4 secondes.
La valeur de luminosité est enregistrée. En signe de confirmation, il s'ensuit une extinction puis un allumage de l'éclairage et de l'indicateur d'état (5).
Lors de l'enregistrement de la valeur « éteindre », il s'ensuit un allumage et une extinction brefs de l'éclairage et de l'indicateur d'état (5).

Commande via un poste auxiliaire trifilaire avec garniture tactile

Condition préalable : un poste auxiliaire trifilaire avec garniture tactile est raccordé au poste principal. La fonction du poste auxiliaire diffère de celle du poste principal au niveau des points suivants :

- Si la lumière est commutée par l'effleurement bref et simultané de plusieurs des zones (1) à (4), le poste auxiliaire envoie en alternance les messages « allumer » et « éteindre » au poste principal. Il est donc possible que la commande doive avoir lieu à deux reprises pour atteindre l'état de commutation souhaité.
- L'indicateur d'état n'est allumé que lors de la commande.
- Aucune valeur de luminosité ne peut être enregistrée.

Commande via un poste auxiliaire bifilaire, trifilaire avec garniture de touche

Condition préalable : un poste auxiliaire bifilaire ou trifilaire avec garniture de touche est raccordé au poste principal.

Allumer la lumière

- Appuyer brièvement sur la garniture de touche : la lumière s'allume ou s'éteint.
- i** Avec le mécanisme de variation, la lumière est allumée avec la valeur de luminosité 1.
- i** Poste auxiliaire trifilaire : appuyer sur le haut de la garniture de touche pour allumer la lumière et sur le bas pour l'éteindre.

Allumer la lumière avec la luminosité minimale.

- Appuyer longuement sur le bas de la garniture de touche : la lumière est allumée à la luminosité minimale.
- Appuyer longuement sur le haut de la garniture de touche : la lumière est allumée à la luminosité minimale puis la luminosité augmente.

Régler la luminosité.

- Appuyer longuement sur le haut de la garniture de touche : la luminosité augmente jusqu'à la valeur maximale.
- Appuyer longuement sur le bas de la garniture de touche : la luminosité baisse jusqu'à la valeur minimale.

Enregistrer la valeur de luminosité

- Régler la luminosité.
- Appuyer sur toute la surface de la garniture de touche pendant plus de 4 secondes.
La valeur de luminosité est enregistrée comme valeur de luminosité 1. En signe de confirmation, l'éclairage s'éteint et se rallume brièvement.

Utilisation par bouton-poussoir comme poste auxiliaire

Condition préalable : un bouton-poussoir est raccordé au poste principal.

Allumer la lumière

- Appuyer brièvement sur le bouton-poussoir : la lumière s'allume ou s'éteint.
- i** Avec le mécanisme de variation, la lumière est allumée avec la valeur de luminosité 1.

Allumer la lumière avec la luminosité minimale.

- Appuyer longuement sur le bouton-poussoir : la lumière est allumée à la luminosité minimale puis la luminosité augmente.

Régler la luminosité.

- Appuyer longuement sur le bouton-poussoir : la luminosité augmente ou baisse.

i Le sens de variation change à chaque nouvel actionnement long.

i Aucune valeur de luminosité ne peut être enregistrée.

7 Fonctions

Mode nuit

En mode Nuit, l'indicateur d'état ne s'allume pas de manière permanente, mais s'éteint 5 secondes après le dernier effleurement.

- Utilisation sur un mécanisme de lumière : effleurer brièvement la partie supérieure de la zone (4).

La lumière s'allume à la luminosité maximale.

- Utilisation sur un mécanisme de store : effleurer la zone (4) pendant plus d'1 seconde. Le store se déplace en direction de la fin de course supérieure.

- Dans l'intervalle de 4 secondes, effleurer le haut de la zone (4) pendant plus de 10 secondes.

Au bout de 10 secondes, l'indicateur d'état (5) clignote une fois, en haut ou en bas, selon le réglage.

Le mode Nuit est activé : l'indicateur d'état (5) s'allume en bas.

Le mode Nuit est désactivé : l'indicateur d'état (5) s'allume en haut.

- Pour une indication permanente, effleurer la zone (1). L'indicateur d'état (5) s'allume en haut.

Pour le mode Nuit, effleurer la zone (3). L'indicateur d'état (5) s'allume en bas.

- Pour confirmer la sélection, effleurer la zone (4) en haut pendant plus d'1 seconde.

Le mode Nuit est activé : l'indicateur d'état (5) clignote une fois en bas.

Le mode Nuit est désactivé : l'indicateur d'état (5) clignote une fois en haut.

Après confirmation, l'état actuel est affiché.

i Si aucune confirmation n'a lieu en l'espace de 4 secondes lors du réglage du mode Nuit, le réglage est interrompu et l'ancien réglage reste activé.

i En présence de mécanismes de commutation, l'état de charge commute lors de certaines actions.

Réinitialisation sur le réglage d'usine

- Mettre l'appareillage hors tension et le remettre sous tension.
- Effleurer, au cours des 2 minutes qui suivent, simultanément les zones (1) et (3) pendant plus de 20 secondes.

Au bout de 20 secondes, toutes les LED de l'indicateur d'état (5) s'allument et s'éteignent à nouveau dans l'intervalle de 10 secondes, de haut en bas.

- Relâcher et effleurer à nouveau brièvement les zones (1) et (3) pendant ce temps.

Toutes les LED de l'indicateur d'état (5) clignotent pendant 5 secondes.

La garniture est réinitialisée sur le réglage d'usine.

La position du store n'est pas modifiée.

La lumière est désactivée.

i En présence de mécanismes de commutation, l'état de commutation est inversé lors de certaines actions.

- i** Pour interrompre le processus, n'effleurer aucune zone pendant que les LED de l'indicateur d'état s'éteignent l'une après l'autre.

Réglages d'usine de store

Durée de mouvement	2 minutes
Position de ventilation	100 %, suspension entièrement fermée
Temps de réglage des lamelles	0 secondes, fonctionnement de volet roulant
Affichage d'état	Indication permanente

Réglages d'usine de lumière

Valeur de luminosité 1	75 % de luminosité
Valeur de luminosité 2	50 % de luminosité
Valeur de luminosité 3	25 % de luminosité
Affichage d'état	Indication permanente

8 Informations destinées aux électriciens spécialisés



DANGER!

Danger de mort par électrocution.

Déconnecter toujours l'alimentation secteur de l'appareil. Les pièces sous tension doivent être recouvertes.

Montage de l'appareil

- Les mécanismes de commutation, de variation ou de store ou les postes auxiliaires trifilaires sont montés et raccordés correctement (voir instructions des mécanismes correspondants).
- Enficher la garniture avec le cadre de recouvrement sur le mécanisme.
- Mettre l'appareillage sous tension.

Si l'indicateur d'état central clignote trois fois de manière répétée, la garniture était reliée au préalable à un mécanisme d'une autre exploitation. Pour permettre à nouveau la commande, enficher la garniture sur le bon mécanisme ou appuyer sur les zones (1) et (3) pendant plus de 4 secondes. La garniture dispose ensuite des réglages d'usine.

8.1 Mise en service

Stores et volets roulants

Pour permettre un positionnement correct de la suspension, la durée de déplacement doit être enregistrée et pour les stores, la durée de réglage des lamelles également. Cette opération a lieu au niveau du poste principal, voir le chapitre Commande de stores et de volets roulants.

Une position de ventilation est également enregistrée au niveau du poste principal. Celle-ci peut à tout moment être enregistrée à nouveau. Il n'est pas nécessaire de le faire lors de la mise en service.

Éclairage

Aucune mise en service n'est requise au niveau de la garniture tactile. De nouvelles valeurs de luminosité pour les touches (1) à (3) peuvent être enregistrées à tout moment au niveau du poste principal, voir le chapitre Commande de l'éclairage.

9 Caractéristiques techniques

Température ambiante	-5 ... +45 °C
Température de stockage/transport	-20 ... +70 °C
Indications selon la norme EN 60730-1	
Mode d'action	1.B
Degré d'encrassement	2
Tension de choc mesurée	4000 V

10 Garantie

La garantie est octroyée dans le cadre des dispositions légales concernant le commerce spécialisé. Veuillez remettre ou envoyer les appareils défectueux port payé avec une description du défaut au vendeur compétent pour vous (commerce spécialisé/installateur/revendeur spécialisé en matériel électrique). Ceux-ci transmettent les appareils au Gira Service Center.

Gira
Giersiepen GmbH & Co. KG
Elektro-Installations-
Systeme

Industriegebiet Mermbach
Dahlienstraße
42477 Radevormwald

Postfach 12 20
42461 Radevormwald

Deutschland

Tel +49(0)21 95 - 602-0
Fax +49(0)21 95 - 602-191

www.gira.de
info@gira.de